

Manifestation publique

Dossier Association



➤ Déposer un dossier

Le dossier est en téléchargement sur le site :

<https://www.valdulayon.fr/fr/848/vie-pratique/manifestation-publique.html>

Il est à renvoyer par mail mairie@valdulayon.fr ou à déposer directement en mairie.

➤ Organisateur

Nom de l'association :

Représentant(s) de l'association *(chargés de l'organisation, présents aux livraisons, états des lieux, responsables du matériel prêté) :*

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Courriel :

➤ Manifestation

Nom de l'évènement :

Date(s) :

Horaires, de _____ à _____ (y compris le temps de préparation et de remise en état de la salle)

Effectif du public prévu :

Descriptif et déroulement de la manifestation :

L'association sollicite l'utilisation de :

A St Aubin de Luigné :

- | | | |
|--------------------------|--|----------------------|
| ☐ | la salle Jean de Pontoise | 100 personnes |
| ☐ | l'espace partagé (espace jeunesse) | -- personnes |
| ☐ | l'espace Layon | -- personnes |
| ☐ | le kiosque Espace Layon | |
| ☐ | Petit local de stockage au bord du Layon | |
| ☐ | le stade | -- personnes |
| ☐ | les vestiaires foot : les toilettes seulement | |

A St Lambert du Lattay :

- | | | |
|--------------------------|------------------------------|----------------------|
| ☐ | la salle Marylise | 150 personnes |
| ☐ | la Maison du vin | 32 personnes |
| ☐ | le Parc Ludovic Piard | |
| ☐ | la salle de sports | |
| ☐ | le stade | |

➤ Autorisations

Arrêté de stationnement et/ou rue barrée : ☐ oui ☐ non

• *date et horaires :*

• *nom des rues concernées :*

Demande de matériel (*joindre annexe 01 si besoin*) : ☐ oui ☐ non

Débit de boisson (*joindre annexe 02 si besoin*) : ☐ oui ☐ non

➤ Autres informations

➤ Seules les demandes faites au plus tard 2 mois avant la date de la manifestation seront prises en considération. Il est précisé que votre demande ne fait pas office d'acceptation et qu'une réponse vous sera donnée dès que possible.

➤ Concernant la salle de sport, toute demande est sujet à dérogation pour une manifestation non sportive.

A fournir :

- demande écrite de l'association
- plan du site
- plan d'intervention (annexe 03) avec implantation de la salle
- attestation ERP

➤ Sonorisation : ☐ oui ☐ non

Heure début : heure de fin :

📍 Tarifs des locations de salles au 01/01/2024

Obligatoire pour toute location :

- Cautiion : 525 €
- Acompte : 20%
- Cautiion ménage : 125 €

Forfait "énergie" automatique salles plus de 100 places du 1^{er}/11 au 31/03 : 80 €/jour et 40 €/journée supplémentaire

Forfait "énergie" automatique salles moins de 100 places du 1^{er}/11 au 31/03 : 43 €/jour et 22 €/demi-journée

Tarifs Associations			
	Salle Jean de Pontoise¹ 100 personnes Saint-Aubin-de-Luigné	Salle Marylise 150 personnes Saint-Lambert-du-Lattay	Maison du vin 32 personnes Saint-Lambert-du-Lattay
Utilisation à but non lucratif	Gratuit (chauffage compris)		
Utilisation à but lucratif	Gratuit une fois (chauffage non compris) - Voir tarifs location "particuliers" Salle de sport ³ inclus		
Hors Layonvalois	370 €/jour 1/2 tarif pour la journée supplémentaire		pas de location

Salle de sport ² - 300 personnes	
Associations Layonvalaises avec utilisation à but lucratif	320 €/jour
	1/2 tarif pour la journée supplémentaire
Activités sportives de loisirs	3 €/heure
Activités sportives lucratives	10 €/heure

Parc Ludovic PIARD - Associations	
Layonvalois	70 €/jour (électricité comprise) 1/2 tarif pour la journée supplémentaire
Hors Layonvalois	90 €/jour 1/2 tarif pour la journée supplémentaire

¹- la salle Jean de Pontoise n'est pas disponible du 1^{er} juin au 30 septembre les samedis et dimanches

²- suivant planning d'utilisation des clubs sportifs usagers et prioritaires

📞 Numéro d'astreinte
des élus Val du Layon

06 16 71 49 72



➤ Pièces à joindre à la demande (cocher celles fournies)

- ☐ Attestation d'assurances «Responsabilité civile» **obligatoire**
- ☐ Annexe 01 : demande de matériel
- ☐ Annexe 02 : autorisation de débit de boisson
- ☐ Annexe 03 : plan d'intervention salle de sport - implantation de la salle
- ☐ Plan manifestation
- ☐ Plan vigipirate

➤ Validation

Je déclare avoir pris connaissance du règlement de la salle réservée à la location. La sécurité du public et des locaux sera placée sous ma responsabilité.

Fait à :

Le :

Nom, prénom et signature :

➤ Communication

Toute demande de communication sur le site de la commune ou via Intramuros est à envoyer à :

communication@valdulayon.fr

(cadre réservé à l'administration)

Demande reçue le :

Réponse envoyée le :

Décision : ☐ accord ☐ refusé

Notes : prêt de badges, clés, autres...

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), nous vous informons que les données personnelles collectées via ce formulaire d'inscription seront utilisées uniquement pour la gestion de votre événement et l'envoi d'informations relatives à cet événement.

En cochant la case ci-dessous, vous consentez à la collecte et au traitement de vos données personnelles pour les finalités mentionnées ci-dessus. Vos données seront conservées jusqu'à 5 ans à compter de la fin de votre événement.

Vous disposez des droits suivants concernant vos données : droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, de portabilité et d'opposition. Pour exercer vos droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter notre établissement ou son délégué à la protection des données (DPO) en écrivant à communication@valdulayon.fr ou à dpo@accens.net. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL.

☐ je consens à la collecte et au traitement de mes données personnelles pour les finalités mentionnées ci-dessus.



Annexe 01 Demande de matériel

Matériel	Quantité	Date de mise à disposition	Lieu de retrait et retour
Barrières métalliques			
Plots/panneaux signalisation			
Bac de tri ¹ • St Aubin : 4 de 360 L • St Lambert : 4 de 360 L			
Bac ordures ménagères ¹ • St Aubin : 2 de 660 L • St Lambert : 2 de 660 L			
Extincteurs			Retrait en mairie Retour en mairie <i>pour le lundi suivant au plus tard</i>

¹Les deux types de bacs sont obligatoires pour trier les déchets des manifestations. Les cartons devront être mis de côté et si nécessaires attachés ensemble afin qu'ils soient emmenés séparément et triés correctement.

Branchements	OUI	NON
Eau		
Électricité Puissance		
Éclairage espace bords du Layon St Aubin		

Autres demandes	OUI	NON	Préciser le lieu
Fauchage			
Nettoyage			
Tonte			

➤ Annexe 02

Demande d'autorisation d'ouvrir un débit de boisson temporaire

Mairie Val du Layon
11 rue rabelais - St Lambert du Lattay
49750 VAL DU LAYON - 02 41 78 30 46 - mairie@valdulayon.fr

Demandeur

Je, soussigné(e) :

Profession :

Domicilié(e) :

Ai l'honneur de solliciter, conformément aux dispositions de l'article L. 3311-1 et suivants du Code de la santé publique, l'autorisation d'ouvrir un débit de boissons temporaires de catégorie relevant des groupes 1 et 3 de la classification officielle

Du (date et heure) :

Au (date et heure) :

Pour le motif de :

Veuillez agréer, madame le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le
Signature

Arrêté du Maire

Je, soussignée, _____, Maire - Maire délégué(e) de Val du Layon
Vu les articles L.122-28, L.2212-2, L.2214-4 et L.2542-8 du Code des Collectivités territoriales,
Vu les articles L.331-1 et L.3334-2 du Code de la Santé Publique,
Vu l'arrêté de M. le Préfet sur la police des lieux publics, pris en application des articles L.3335-1 et L.3335-4 du Code de la santé Publique,
Vu la demande ci-dessus de M./Mme

Arrêté

Article unique - M./Mme

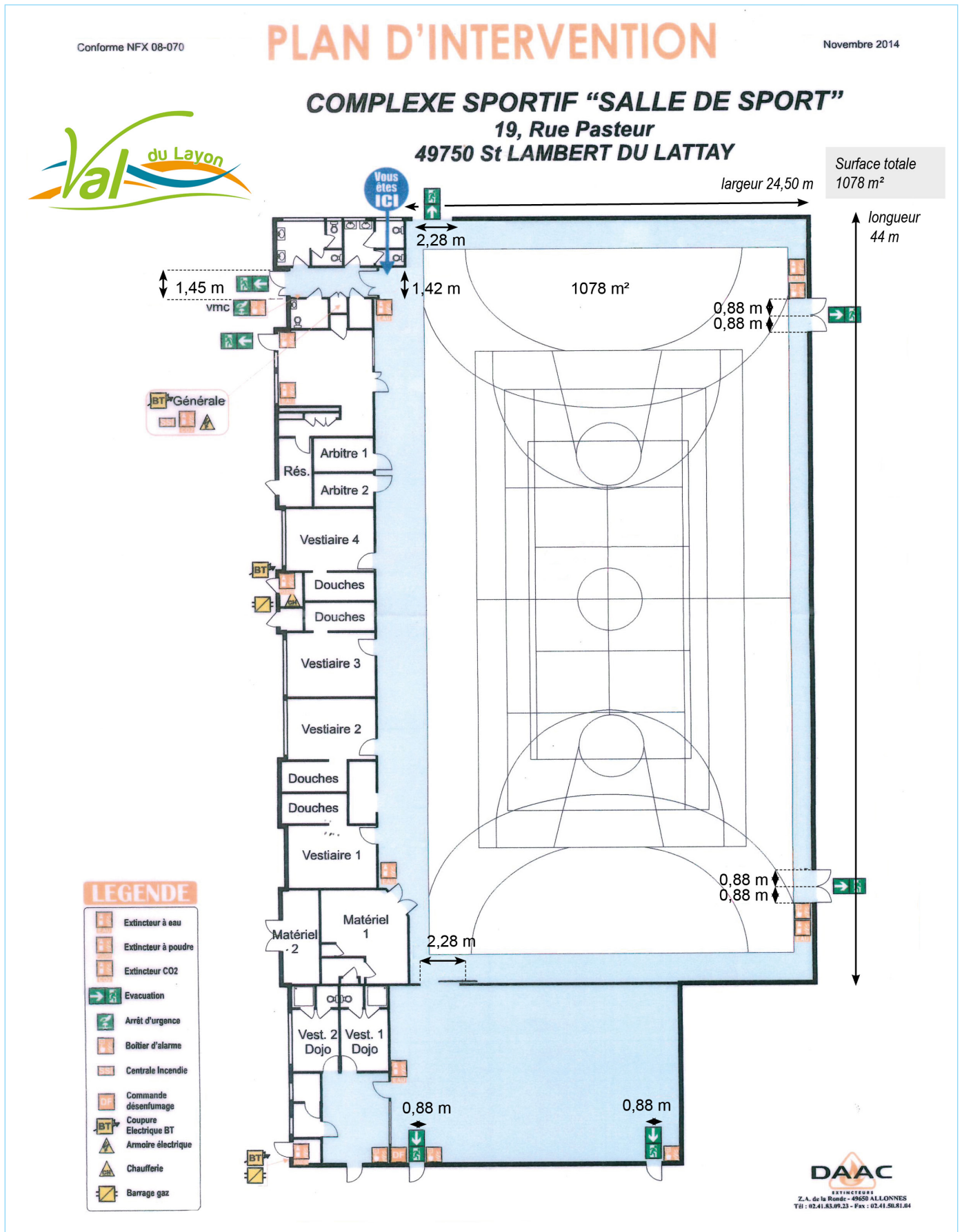
est autorisé(e) à ouvrir un débit temporaire relevant des groupes 1 et 3 de la classification officielle

Du _____ au _____

à l'occasion de _____, à charge pour lui de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boissons.

Fait à Val du Layon, le _____

Le Maire



Annexe 04 Plan Vigipirate



FAIRE FACE ENSEMBLE

À tout moment, rester vigilant !
rendez-vous sur : <https://vigipirate.gouv.fr>

SOYEZ VIGILANT AU QUOTIDIEN

Appropriiez-vous votre environnement et sachez alerter lorsque vous êtes témoin d'une incohérence.

CYBERVIGILANCE : ADOPTEZ LES BONS REFLEXES

Conseils et assistance sur : cybermalveillance.gouv.fr

PRÉVENIR, C'EST PROTÉGER

Lorsqu'une combinaison d'indices laisse présager d'une radicalisation.
stop-djihadisme.gouv.fr

0 800 005 696 Service & appel gratuits

FORMEZ-VOUS AU SECOURISME

Soyez capable d'alerter les secours, procéder à un massage cardiaque ou traiter les hémorragies.

<https://gouvernement.fr/risques/se-former-aux-premiers-secours>

PRÉPAREZ VOTRE VOYAGE

« conseils aux voyageurs » sur : diplomatie.gouv.fr
inscription sur le site ARIANE : pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane

17 POLICE SECOURS

112 NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN

114 NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES

Réagir en cas d'attaque

1. S'ÉCHAPPER

ÊTES-VOUS CERTAIN DE POUVOIR VOUS ÉCHAPPER SANS RISQUE ?

SI OUI

- Ne déclenchez pas l'alarme incendie
- Laissez toutes vos affaires sur place
- Ne vous exposez pas (courbez-vous)
- Prenez la sortie la moins exposée
- Utilisez un itinéraire connu
- Aidez les autres personnes à s'échapper
- Prévenez / alertez les personnes
- Évitez les mouvements de panique
- Facilitez l'intervention des forces de sécurité intérieure et des services de secours.

2. SE CACHER

SI NON ENFERMEZ-VOUS ET BARRICADEZ-VOUS

- Enfermez-vous et barricadez-vous
- éloignez-vous de la fenêtre
- Mettez les portables sur silencieux et décrochez les téléphones fixes
- Rassurez vos collègues
- Restez le plus silencieux et discret possible

3. ALERTER

Où ? Qui ? Quoi ?

UNE FOIS CACHÉ ET EN SÉCURITÉ, APPELEZ LES SECOURS

Où ? : Donnez votre position mais également celle de vos agresseurs.

Quoi ? : Nature de l'attaque (explosion, fusillade, attaque à l'arme blanche...)

Qui ? : Nombre d'assaillants, description physique et attitude, estimation du nombre de personnes blessées ou cachées.

- Comment se comportent-ils ?
- Regardent-ils la télé ?
- Quels moyens de communications ont-ils ?
- Ne raccrochez pas !

4. RÉSISTER

SI SE CACHER OU ÉVACUER EST IMPOSSIBLE, ET SI VOTRE VIE EST EN DANGER

- Tentez de neutraliser le terroriste à plusieurs.
- Distrayez l'adversaire (criez)
- Protégez-vous avec un bouclier de fortune (sac, vêtement enroulé autour de l'avant-bras).